



ASSOCIATION DES GROUPEMENTS
ET ORGANISATIONS ROMANDS
DE L'AGRICULTURE

Communiqué de presse

AGORA se félicite de la sagesse du peuple suisse au sujet des « Vaches à cornes »

A l'occasion du scrutin du jour, le peuple et les cantons se sont prononcés contre l'inscription d'un soutien financier aux éleveurs d'animaux à cornes dans la Constitution. AGORA, qui avait décidé de s'opposer au texte, se félicite du résultat du jour.

Si AGORA reconnaît le mérite d'Armin Capaul d'être parvenu à récolter quelques 120'000 signatures quasiment tout seul, puis d'avoir obtenu, malgré la défaite, un bon résultat lors du scrutin du jour, nous sommes très satisfaits du choix des citoyens helvétiques qui ont compris qu'il ne s'agissait pas d'un choix pour ou contre les cornes. Pour rappel, nous ne nous opposons pas au fait que des agriculteurs décident d'élever des animaux à cornes. Nous estimions cependant qu'un soutien spécifique n'avait rien à faire dans la Constitution, que le texte proposé amènerait certaines conséquences négatives en termes de sécurité et de bien-être animal et que c'est au marché de valoriser les efforts supplémentaires réalisés dans le cadre d'un élevage avec cornes.

Le fait que cette initiative soit repoussée permettra dorénavant aux organisations agricoles de se consacrer aux importants défis auxquels devra faire face l'agriculture suisse, notamment la future politique agricole, la révision de l'aménagement du territoire ainsi que les initiatives visant à interdire les produits phytosanitaires. Ces défis nécessiteront des positions claires et unies de toute l'agriculture suisse et AGORA compte bien y contribuer.

AGORA

Lausanne, le 25 novembre 2018

Renseignements : Laurent Tornay, président, 079/244.45.44
Loïc Bardet, directeur, 079/718.01.88